



CREDIT LYONNAIS
UNOMC 2426
201 Rue de la Piazza CS90010
93167 Noisy le Grand Cedex
FRANCE
LEI : 9695009F5UPB9IITI298

Noisy le Grand, 24 mars 2023

No de référence : 28902981

UTI Prefix:1VUV7VQFKUOQSJ21A208
UTI Value:30752569

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-joint la Confirmation de l'opération d'échange de conditions d'intérêt dont la référence est indiquée ci-dessus.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous en retourner un exemplaire signé à l'adresse du Département Confirmations mentionnée ci-dessous.

Departement	Email	Fax
Confirmations	unomc@lcl.fr	+33 2 37 32 74 65

Nous sommes heureux d'avoir effectué cette Transaction avec vous et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Back Office Produits Dérivés
CREDIT LYONNAIS

Trade Reference : 28902981

1/8



CONFIRMATION D'UNE OPERATION DE TAUX TUNNEL

Le présent document (cette "Confirmation") a pour objet de confirmer les termes de l'opération effectuée entre CREDIT LYONNAIS (« **Partie A** » ou « **CREDIT LYONNAIS** »), et (« **Partie B** » ou « **Contrepartie** »), à la Date de Conclusion spécifiée ci-dessous (la "Transaction") régie par la Convention-Cadre AFB ou FBF relative aux opérations sur instruments financiers à terme et ses Additifs Techniques (la "Convention-Cadre"). Les déclarations faites lors de la conclusion de la Convention-Cadre sont renouvelées par chacune des Parties à la date de la présente Transaction.

En cas de contradictions entre les stipulations de la présente Confirmation et celles de la Convention-Cadre, les stipulations de la présente Confirmation prévaudront conformément à l'Article 4.3 de la Convention-Cadre.

Date de la Convention-Cadre : 15 janvier 2009

Date de Conclusion : 24 Mars 2023

Date de Commencement : 30 Mars 2023

Date d'échéance : 30 Septembre 2026 , ajustée suivant la Convention de Jour Ouvré suivant sauf mois suivant

Type de Transaction : Opération de Garantie de TAUX TUNNEL

Montant Notionnel : EUR 11,500,000.00

Prime :

Payeur de la Prime :

Taux Fixe : 0.510%

Date de Paiement	Montant (EUR)
30/06/2023	14,988.33
29/09/2023	14,825.42
29/12/2023	14,825.42
28/03/2024	14,662.50
28/06/2024	14,988.33

Trade Reference : 28902981



30/09/2024	15,314.17
30/12/2024	14,825.42
31/03/2025	14,825.42
30/06/2025	14,825.42
30/09/2025	14,988.33
30/12/2025	14,825.42
30/03/2026	14,662.50
30/06/2026	14,988.33
30/09/2026	14,988.33

DIFFERENTIELS :

Acheteur du Taux PLAFOND :

Vendeur du Taux PLAFOND: CREDIT LYONNAIS

Taux PLAFOND : 2.750 per cent

Acheteur du Taux PLANCHER : CREDIT LYONNAIS

Vendeur du Taux PLANCHER:

Taux PLANCHER : 1.750 per cent

Taux Variable : EUR-EURIBOR-Reuters

Périodicité : 3M

Date de Paiement des Différentiels : Trimestrielle, le 30 Mars, Juin, Septembre et Décembre commençant le 30 Juin 2023 et finissant à la Date d'Echéance

Ajustement des Périodes de Calcul : Ajusté

Taux Variable Initial : A déterminer

Base de Calcul des Montants Variables : Exact / 360

Date(s) de Détermination du Taux Variable : 2 Jours Ouvrés précédant le premier Jour Ouvré de chaque Période d'Application

Trade Reference : 28902981



Centre(s) Financier(s) retenu(s) pour la détermination des Jours Ouvrés relatifs aux :

Date de détermination du Taux Variable Jour(s) Ouvré(s) Target

Date de Paiement : Jour(s) Ouvré(s) Target

Convention de Jour Ouvrés :

Pour la détermination du Taux variable : Jour(s) Ouvré(s) précédent

Pour la détermination des Paiements : Jour(s) Ouvré(s) suivant sauf mois suivant

Agent : CREDIT LYONNAIS, à défaut l'agent désigné dans la Convention-Cadre

Instructions de Paiements :

Paiement à

Compte pour paiement en EUR

Paiement par crédit de votre compte

Réf :

CREDIT LYONNAIS

Paiement à CREDIT LYONNAIS :
Compte pour paiement en EUR

Paiement par débit de votre compte

Réf : 03223061586H

CREDIT LYONNAIS

Trade Reference : 28902981



Notifications :

Notifications à adresser à CREDIT LYONNAIS :

CREDIT LYONNAIS
UNOMC 2426
201 Rue de la Piazza CS90010
93167 Noisy le Grand Cedex
FRANCE

Contact pour les notifications

Tel : +33 1 55 81 31 04
Fax: +33 2 37 32 74 65
Email: unomc@lcl.fr

Notifications à adresser à la Contrepartie :

Déclarations :

Toute opération de marché sur instrument financier à terme comporte des risques, du fait notamment, des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions, ou des indices boursiers.

Au regard de ces risques, chaque partie déclare et atteste qu'elle dispose des connaissances et de l'expérience en matière d'investissement nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques encourus au titre de cette opération.

Trade Reference : 28902981



Chaque partie déclare et atteste avoir identifié ses besoins à l'égard de la présente opération par rapport à son activité et sa situation financière et avoir procédé à sa propre analyse des aspects financiers, juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de l'opération et ne s'en être pas remis pour cela à l'autre partie.

LCL intervient comme partie à la présente opération, et non comme conseil. Il ne saurait être tenu responsable des conséquences financières de l'intervention de l'autre partie sur les instruments financiers.

Chaque partie déclare et atteste conclure cette opération en son nom propre et non en qualité de mandataire.

A moins que LCL ait reçu une objection écrite relative aux termes de cette confirmation dans les deux jours ouvrés à compter de la date de cette confirmation, la contrepartie sera présumée avoir accepté ces termes, et ce, sans qu'aucune action ultérieure ne puisse être engagée par LCL, la contrepartie ou toute autre personne.

Les parties déclarent que la présente confirmation peut être émise par l'intermédiaire d'un système informatique et peut être signée par les parties par numérisation de la signature d'une personne dûment habilitée au sein de celles-ci (ci-après la "signature numérisée").

Dans le cadre de la présente confirmation, régie par la convention-cadre, la signature numérisée fait foi à l'égard des parties de l'identité de la personne habilitée par chacune des parties à signer et de leur consentement aux droits et obligations prévus dans la confirmation.

Les parties déclarent et acceptent que la signature numérisée équivaut à une signature manuscrite et renoncent expressément à engager une quelconque procédure fondée sur l'absence d'une signature manuscrite.

Veuillez nous retourner dans les meilleurs délais cette confirmation signée par vos représentants habilités.

En foi de quoi les parties ont signé cette confirmation à compter de la date indiquée ci-dessus.



LES PARTIES DECLARENT QUE LA PRESENTE CONFIRMATION PEUT ETRE EMISE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN SYSTEME INFORMATIQUE ET PEUT ETRE SIGNEE PAR LES PARTIES PAR NUMERISATION DE LA SIGNATURE D'UNE PERSONNE DUMENT HABILITEE AU SEIN DE CELLES-CI (CI-APRES LA "SIGNATURE NUMERISEE").

DANS LE CADRE DE LA PRESENTE CONFIRMATION, REGIE PAR LA CONVENTION-CADRE, LA SIGNATURE NUMERISEE FAIT FOI A L'EGARD DES PARTIES DE L'IDENTITE DE LA PERSONNE HABILITEE PAR CHACUNE DES PARTIES A SIGNER ET DE LEUR CONSENTEMENT AUX DROITS ET OBLIGATIONS PREVUS DANS LA CONFIRMATION.

LES PARTIES DECLARENT ET ACCEPTENT QUE LA SIGNATURE NUMERISEE EQUIVAUT A UNE SIGNATURE MANUSCRITE ET RENONCENT EXPRESSEMENT A ENGAGER UNE QUELCONQUE PROCEDURE FONDEE SUR L'ABSENCE D'UNE SIGNATURE MANUSCRITE.


VEUILLEZ NOUS RETOURNER DANS LES MEILLEURS DELAIS LE DOUBLE DE CET AVIS DE CONFIRMATION SIGNE PAR VOS REPRESENTANTS HABILITES.

Sincères salutations,



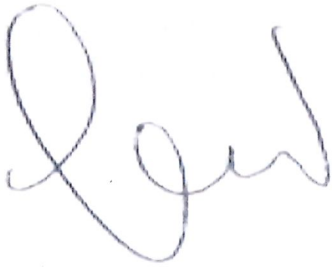
CREDIT LYONNAIS

Qingyan YU



Signature :

Julie GREGET



Signature 2 :

Signature : Signature :